

cintrés, interrompus et contre-profilés en retrait à l'aplomb des corniches des colonnes ; au-dessus, deux larges fenêtres plein-cintre accolées sont coiffées d'une seule corniche un peu convexe. L'œuvre se couronne par un fronton écrasé, dont les extrémités s'appuient sur deux étages de pilastres superposés aux angles du pignon. Des sculptures lourdes et de mauvais goût brochent sur le tout. Une petite porte latérale, ouverte dans la nef méridionale, est ornée de deux pilastres corinthiens cannelés et surmontés d'une frise et d'un fronton d'un style un peu meilleur. »

N'ayant pas été à même de voir cet édifice, il nous devient impossible de contrôler le jugement de M. de la Buzonnière, qui nous paraît empreint de quelque exagération ou plutôt de mépris pour le genre d'architecture en honneur au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle.

D'un autre côté, nous ne savons sur quelle preuve M. de la Buzonnière s'est appuyé pour attribuer ce portail à Martellange. Quoi qu'il en soit, sa présence à Orléans, en 1623, vient corroborer cette attribution, et en définitive, il y a lieu d'ajouter cette construction à toutes celles dont cet actif architecte s'est occupé.

Le portail latéral de Saint-Maclou, dont il a été question, existe encore. M. Clouet, architecte de la ville d'Orléans, en fit recueillir les débris qui gisaient dans une cour du collège, et les employa à former la porte principale du cimetière Saint-Vincent qui est sur la belle promenade du Mail.

Léon CHARVET.

[A continuer.]